

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

École Coeur-Immaculé-de-
Marie

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers membres de la communauté scolaire,

C'est avec un grand enthousiasme que je vous présente le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école primaire Cœur-Immaculé-de-Marie pour l'année scolaire 2024-2025.

Notre école de quartier est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : elle est un véritable milieu de vie, un espace chaleureux et stimulant où chaque élève peut s'épanouir pleinement. Grâce à l'engagement indéfectible des familles, du personnel et de la communauté, l'école devient un pilier essentiel du quartier, un lieu de rassemblement, de croissance et de collaboration.

Le conseil d'établissement joue un rôle clé dans cette dynamique. Composé de parents bénévoles élus, de membres du personnel enseignant et du service de garde, il agit comme un pont entre la communauté et l'école. En vertu de la Loi sur l'instruction publique, il veille à l'adoption de documents importants, tels que le projet éducatif, le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ainsi que l'approbation de diverses activités éducatives. Je tiens à souligner la précieuse contribution de chacun des membres du Conseil, dont l'implication fait une réelle différence.

Je souhaite également saluer le travail de la direction, de l'équipe-école, des professionnels de soutien et du personnel du service de garde La Boîte magique. Leur dévouement au quotidien permet d'offrir aux élèves des expériences riches et formatrices. Sans oublier les parents engagés, dont la présence active et bienveillante et le bénévolat lors d'activités scolaires contribuent grandement à la réussite scolaire et au climat positif de notre école.

L'école Cœur-Immaculé-de-Marie se distingue par son caractère inclusif et accueillant. Elle met à la disposition des élèves une panoplie de services et de ressources pour répondre aux besoins particuliers de chacun, favorisant ainsi le développement du plein potentiel de tous.

En conclusion, le conseil d'établissement demeure profondément engagé envers le bien-être et la réussite de tous les élèves. Nous restons à l'écoute de vos idées et vous encourageons à vous impliquer activement dans la vie de l'école. Pourquoi ne pas poser votre candidature lors de la prochaine Assemblée générale annuelle en septembre ? Votre voix compte, et ensemble, nous pouvons continuer à faire grandir notre école.

Andrée-Anne Perron

Présidente du Conseil d'établissement, École primaire Cœur-Immaculé-de-Marie

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	
5 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom Titre

- Perron, Andrée-Anne parent (1ère année du mandat), Présidente
- Gélinas, Jean-François parent (2e année du mandat), Vice-Président
- Laterreur, Nancy, parent (1ère année du mandat), Secrétaire
- Riaz, Imtiaz, parent (2ème année du mandat)
- Maxime Gervais, parent (1ère année du mandat)

- Villani Daniela, personnel scolaire
- Lacombe, Christiane personnel scolaire
- Tremblay, Yolaine personnel scolaire
- Gobeil, Caroline, personnel scolaire
- Saint-Martin, Anna, personnel scolaire

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date Type de séance

- 12-09-2024 Assemblée générale annuelle
- 25-09-2024 ordinaire
- 29-10-2024 ordinaire
- 27-11-2024 ordinaire
- 25-02-2025 ordinaire
- 19-03-2025 ordinaire
- 1-05-2025 ordinaire
- 27-05-2025 ordinaire
- 12-06-2025 ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)
Pouvoirs généraux		
Adoption du projet éducatif	Avril 2025	Consultation effectuée Adopté
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Février 2025	Consultation effectuée Adopté
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2024	Approuvé
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approuvé

Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2025	Approuvé
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2025	Approuvé
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2025	Adopté
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Mai 2025	Conformément aux exigences ministérielles, adoption d'une mesure concernant la gestion des téléphones cellulaires.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A	Le comité OPP n'a pas siégé en 2024-25. Il n'y a pas d'autres comités actifs.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	N/A	Consultation effectuée
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Novembre 2025	Consultation effectuée Adopté
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	N/A	

Transmission de documents à l'intention des parents	N/A	Les informations générales relatives au CÉ sont transmises via l'infolettre par la direction de l'établissement.
Pouvoirs liés aux services éducatifs		
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2025	Informations générales aux parents
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Février 2025	Planification COSP Approuvée
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	N/A	Présentation au CÉ: Le cours ECR est modifié par le ministère par le cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ). Cela ne nécessite pas l'approbation du CÉ.
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approuvé
Approbation des activités et sorties éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Septembre, Octobre, Novembre 2024 Février, mars, mai, Juin 2025	Approuvées
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A	
Consultation des parents	N/A	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un	Mai 2025	QSVR passé aux élèves du primaire sur le sentiment de sécurité dans l'école.

groupe d'élèves		
-----------------	--	--

Pouvoirs liés aux services extrascolaires		
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	N/A	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles		
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (PTRDI)	Octobre 2024 Mai 2025	Approuvé Un avis est acheminé concernant l'aliénation du 1825 Jolicoeur.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Novembre 2024	Sollicitées (pour le projet de cour d'école)
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2025	Adopté
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)		
N/A	N/A	

2.3 Résultats obtenus

Durant l'année 2024-2025, le Conseil d'établissement s'est réuni régulièrement, offrant ainsi un espace privilégié pour échanger sur les enjeux, projets et défis auxquels l'école fait face. Ces rencontres ont permis aux membres de s'informer de manière détaillée sur les orientations pédagogiques, les initiatives en cours et les différents aspects de la vie scolaire. Elles ont également constitué un lieu de partage d'idées et de préoccupations, avec un objectif global qui transcende chacune de ces rencontres et actions: concourir à l'amélioration du milieu éducatif.

Tout au long de l'année, le Conseil d'établissement a apporté son soutien actif à l'équipe-école, par exemple en contribuant à la réflexion sur diverses planifications importantes et en approuvant la tenue de nombreuses sorties éducatives, contribuant ainsi à l'épanouissement des élèves et à l'enrichissement du programme scolaire. Ces activités se sont harmonieusement intégrées à l'approche pédagogique, renforçant l'apprentissage au-delà des murs de la classe. De plus, grâce à la contribution d'un parent mobilisé, Mme Gabrielle Bernardin, le conseil d'établissement a été en mesure de déployer un projet pilote de service traiteur pour les repas du midi. En moins de vingt jours d'activité, 566 repas ont été servis. La popularité du service permettra d'ailleurs de renouveler l'offre de service pour la rentrée scolaire 2025-26.

En outre, le projet éducatif de l'école a été reconduit pour l'année 2024-2025, avec un accent particulier sur la compétence "résoudre". Cette approche vise à développer chez les élèves leur capacité à faire face à des situations complexes, à trouver des solutions créatives et à surmonter les défis qui se présentent à eux.

Enfin, les enseignants, le personnel de soutien et les intervenants ont un rôle crucial dans la réussite des élèves, en les accompagnant avec bienveillance, professionnalisme et rigueur tout au long de leur parcours scolaire. Leur investissement quotidien a un impact direct sur la capacité de créer un environnement propice à l'épanouissement individuel et académique des enfants.